



Rubrique
Musique

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—
Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Prix départemental aux jeunes musiciens et danseurs

34 jeunes récompensés par le Département de l'Aube

Dans le cadre de sa politique en faveur de la musique, le Conseil départemental de l'Aube apporte son soutien à l'ensemble des écoles de musique, quel que soit leur statut et leur taille : associatives, municipales et intercommunales, conservatoires.

C'est ainsi que le Département a créé le Prix départemental aux jeunes musiciens pour récompenser et encourager les élèves méritants issus de ces écoles de musique. C'est également une reconnaissance du travail accompli par leurs professeurs, une reconnaissance également de l'effort soutenu que leur allouent les communes.

En 2023, 34 jeunes musiciens et danseurs sont lauréats dans différentes disciplines (flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, percussions, violon, piano, guitare ... et également la danse). Ils ont été sélectionnés au vu de leurs résultats lors d'examens officiels au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Un diplôme, une invitation au concert de l'Orchestre Symphonique de l'Aube de janvier pour lui-même et ses parents (ou à un autre en cas d'indisponibilité), une somme de 100 € est décerné à chaque lauréat.

Les écoles de musique, réparties sur le territoire départemental, ont pour vocation principale d'offrir aux jeunes aubois la possibilité d'apprendre, de pratiquer un instrument de musique et souvent de jouer collectivement au sein de divers ensembles ou orchestres d'élèves.

Différents cycles d'études comparables à ceux de l'école primaire, du collège ou du lycée permettent de débiter, de confirmer son niveau, voire éventuellement de s'orienter vers une professionnalisation.

Ainsi cohabitent dans notre département des écoles associatives ou municipales, trois conservatoires agréés par l'Etat et enfin le Conservatoire à rayonnement départemental de Troyes. Plus de 3 000 élèves poursuivent leurs études musicales dans ces différents établissements, ainsi que sur les rangs de l'Orchestre Aubois des Jeunes.



Rubrique
Musique

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—
Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

Prix départemental aux jeunes musiciens et danseurs Palmarès 2023

■ Fédération musicale de l'Aube - Sociétés et écoles de musique fédérées

Célian FAVERGER : Saxophone, Brevet, 1^{er} mention - Ecole intercommunale de musique de Brienne-le-Château

Anna CASTANHIERA : Saxophone, Brevet, 1^{ère} mention - Ecole de musique de l'Harmonie de l'Alerte

Elios BILLARD : Trompette, Débutant 1, 1^{er} mention - Ecole associative de musique des trois vallées

Grégory LEROY : Batterie, Débutant 1, 1^{er} mention - Ecole associative de musique de la Lyre vendeuvroise

Zina BABAYAN : Piano, Débutant 1, 1^{er} mention - Ecole municipale de musique des Noës-Près-Troyes

■ Ecoles de musique municipales et associatives

Casey POIRIER-SADOK : Chant, 1^{er} cycle 2^{ème} année, Très bien - Ecole intercommunale de musique du Pays d'Othe

May-Anne JOBE : Flûte traversière, IM1, 1^{er} mention - Ecole municipale de musique d'Arcis-sur-Aube

Soren CUNY : Piano, fin de cycle 2, Très bien - Ecole municipale de musique de Bar-sur-Seine

Axel RAFANOT-HENRY : Hautbois, 2^{ème} cycle 2^{ème} année, Très bien à l'unanimité et félicitations du jury - Ecole municipale de musique de la Chapelle-Saint-Luc

Lilwen DROUILLY-MARAT : Xylophone, 1^{er} cycle 2^{ème} année, Très bien - Ecole associative de musique de Lusigny-sur-Barse

Amandine MOUSAIN : Flûte traversière, 3^{ème} cycle 1^{er} année, 1^{er} mention - Ecole municipale de musique de Nogent-sur-Seine

Maxence MAGERAND-BEBENEK : Trombone, 2^{ème} cycle 1^{er} année, Bien - Ecole municipale de musique de Pont-Sainte-Marie

Lise GUERIN : Flûte traversière, Brevet, Très bien - Ecole municipale de musique de Rosières-Près-Troyes

Valentin RADIX : Guitare électrique, 3^{ème} cycle 1^{er} année, Très bien - Ecole municipale de musique de Saint-André-les-Vergers

Marie GUELORGET : Violon, Moyen 1, 2^{ème} médaille - Ecole associative de musique de Saint-André-les-Vergers

Victor LABORDERIE : Batterie/Percussions, 2^{ème} cycle 3^{ème} année, 1^{er} mention - Ecole municipale de musique de Saint-Julien-lès-Villas



Rubrique
Musique

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—
Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

■ Les trois conservatoires de musique à rayonnement communal

Lou BERTHELMOT-SERVANT-ROUMEY : Flûte, 2^è cycle, 3^è année, Très bien - Conservatoire à rayonnement communal de Bar-sur-Aube
Elisa BENALET-VASSORT : Piano, 2^è cycle, 2^è année, Très bien à l'unanimité - Conservatoire à rayonnement communal de Bar-sur-Aube
Sacha JOURNOT - Guitare, 1^{er} cycle, Félicitations - Conservatoire à rayonnement intercommunal de Romilly-sur-Seine
Eliana LUDOT : Violon, 1^{er} cycle, Très bien - Conservatoire à rayonnement intercommunal de Romilly-sur-Seine
Charlotte PAYEN : Flûte traversière, Fin de 1^{er} cycle, Très bien avec félicitations du jury - Conservatoire à rayonnement communal de Sainte-Savine
Capucine MARTINOT : Guitare, Fin de 1^{er} cycle, Très bien avec félicitations du jury - Conservatoire à rayonnement communal de Sainte-Savine

■ Le conservatoire de musique à rayonnement départemental de Troyes

> Cycle II

Lauren LAMOUREUX : Musique assistée par ordinateur, mention Très bien à l'unanimité
Vanessa BE : Danse classique et jazz, mention Très bien à l'unanimité
Clara DE VALKENAERE : Danse Jazz, mention Très bien à l'unanimité

> Cycle III

Abel CORTES : Trombone, mention Très bien à l'unanimité
Anne KHATIB : Piano, mention Très bien à l'unanimité
Lyna BENABED : Musique de chambre (piano), mention Très bien à l'unanimité
Juliette CHARLES : Musique de chambre (violoncelle), mention Très bien à l'unanimité
Adèle DUMORTIER : Musique de chambre (guitare), mention Très bien à l'unanimité
Zoé FERRAND : Musique de chambre (trombone), mention Très bien à l'unanimité et félicitations du jury

> Cycle d'Orientation professionnel

Marie THIEBAUT : Trompette, mention Très bien à l'unanimité, et, Musique de chambre (Trompette), mention Très bien à l'unanimité et félicitations du jury
Rousse VIERA : Harpe, mention Très bien à l'unanimité et félicitations du jury
Gabriel LAMY : Musiques actuelles (guitare électrique), mention Très bien à l'unanimité et félicitations du jury



Rubrique
Musique

Contact Presse

Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

Standard
03 25 42 50 50

■ 1,2 M€ pour la musique : une action volontaire et soutenue du Département de l'Aube

Le prix départemental aux jeunes musiciens a pour objectif de promouvoir la culture musicale auprès du grand public au même titre que l'Orchestre symphonique de l'Aube a l'ambition de démocratiser la musique classique.

D'autres initiatives sont prises pour soutenir le milieu musical :

- encourager la pratique amateur,
- soutenir l'enseignement spécialisé,
- aide à la diffusion musicale,
- partenaire fondateur du festival des Nuits de Champagne.

En 2023, le Département a dépensé un peu plus de 1,2 M€ pour poursuivre les actions en faveur de la musique :

- 700 000 € pour l'Orchestre symphonique de l'Aube,
- 350 000 € pour les écoles de musique municipales et intercommunales,
- 280 000 € pour les associations musicales (dont près de 134 000 € pour le Festival des Nuits de Champagne).